

Le monastère comprenait l'emplacement confiné sur les rues actuelles Sala, Saint-François-de-Sales, Sainte-Hélène et Saint-Joseph, soit une superficie de 42,960 mètres (219). Il était formé des fonds de noble Amable Thierry, baron de Vaux et de Claude Barlet, par contrats du 29 avril et 2 mai 1647 et de Nicolas Richard, seigneur de la Barrolière, par acte du 8 décembre 1620, qui faisaient anciennement partie du ténement du Plat.

Le 16 mai 1624 les religieuses demandèrent alignement pour entourer de murs les fonds compris dans leur monastère.

Selon Clapasson, l'église des dames de la Visitation n'offrait rien de remarquable ; nous savons, d'autre part, que par une disposition spéciale qui venait d'une vision qu'aurait eue M<sup>me</sup> de Blonay, le maître-autel était élevé de 15 marches au-dessus du niveau de l'église. Le même auteur explique que le tabernacle du grand autel était le modèle de celui qu'on devait exécuter en marbres choisis et en bronze doré ; « il est, » dit-il, « d'une composition singulière et très-heureuse ; les ornements et les figures qu'on y voit sont de Lamoureux, habile sculpteur, et le dessein a été fourni par Ferdinand Delamonce, architecte très-distingué dans sa profession . . . . Le tableau de l'autel de Saint-François-de-Sales est de Thomas Blanchet. . . . »

Dans quelle mesure notre architecte a-t-il coopéré aux bâtiments de l'hospice de la Charité ?

Voici encore un de ces problèmes historiques où l'on risque fort de s'égarer.

La fondation de cet établissement sous le nom d'au-

(219) Voir la *Topographie historique de la ville de Lyon*, par M. Vermorel, ancien voyer de la ville, aux archives de la ville, fol. 469 et suiv.